



Dictionnaire des théâtres du monde

Conservatoires

Dans le mot « conservatoire », il y a l'idée de sauvegarder et de conserver un état, une qualité. Appliqué à l'enseignement de l'art dramatique, ce terme implique la conservation de techniques, de savoir-faire et de règles de pédagogie qui permettent de « soumettre l'acteur au texte, dans son style, sa syntaxe, ses nuances » (P. Dux).

Ce mot ne peut plus être utilisé dans son sens strict aujourd'hui. En effet, même s'il est important de conserver des techniques et une certaine tradition dans l'interprétation du répertoire classique français par exemple, le rapport au texte a évolué, le répertoire théâtral est devenu international, de nouvelles techniques et un nouveau savoir-faire sont apparus sous l'influence du cinéma, de la télévision, de la radio. Il s'agit donc aussi, dans un conservatoire, de développer et d'apprendre les techniques nouvelles, indispensables à d'autres modes de jeu et à d'autres répertoires.

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique créé en 1784, sous le titre d'École royale de chant et de déclamation, est depuis 1946 un établissement public entièrement subventionné par l'État, sous la tutelle du ministère de la Culture. À l'origine, il est situé dans un bâtiment contigu à l'hôtel des Menus-Plaisirs, rue Bergère. C'est en 1806 que Napoléon décrète la construction de l'actuelle salle du Conservatoire (l'architecte en est Delannoy en 1811). Des locaux anciens, seules subsistent la salle Louis Juvet et la salle du Conservatoire. Aujourd'hui, le Conservatoire dispose de trois studios de travail pourvus d'une scène et, construits dans les années cinquante, de deux studios de répétitions, d'une salle de danse et d'un studio vidéo. En 1972, une bibliothèque est créée. Elle regroupe environ 12 000 volumes d'ouvrages de théâtre, de cinéma et de littérature. Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique est détaché du Conservatoire national supérieur de musique en 1946. Ce dernier avait été transféré rue de Madrid dès 1911.

La durée des études est de trois ans. Chaque promotion comprend une trentaine d'élèves comédiens recrutés sur concours par un jury composé de professeurs et de professionnels du théâtre et du cinéma. Les professeurs, une vingtaine, sont des professionnels en activité, acteurs ou metteurs en scène. Ce ne sont pas des enseignants de métier, mais des praticiens qui consacrent pendant un certain nombre d'années une partie de leur activité à l'enseignement.

De 1820 à 1946, l'enseignement au Conservatoire jouit d'une grande stabilité. Les cours regroupent des disciplines comme la mythologie, l'histoire du théâtre, la langue française, la danse et l'escrime. Il y a aussi la classe d'ensemble.

De 1946 à 1955, on assiste à la naissance du Conservatoire actuel qui se compose de six classes de formation individuelle, d'une classe d'ensemble, de classes de diction, de littérature et d'escrime. La fin de la guerre fait apparaître la nécessité d'échanges et de nouveaux moyens d'expression. Il faut cependant attendre les années cinquante pour que l'on définisse une nouvelle pédagogie accompagnée de réformes : « Conserver la tradition en ouvrant des fenêtres sur tout » (Roger Ferdinand).

Aux classes précédentes s'ajoutent de 1955 à 1968 des cours de danse-culture physique, télévision, radio, théâtre anglais et espagnol, droit (situation juridique du comédien). Obligatoires en première année, ces cours sont facultatifs en deuxième et troisième année. La classe d'ensemble donne un spectacle télévisé en direct chaque mois.

Une nouvelle rupture a lieu en 1968. Après la mort de Ferdinand, [Touchard](#), nouveau directeur, modifie l'enseignement. Le répertoire, jusqu'alors presque exclusivement classique, s'ouvre peu à peu à la dramaturgie contemporaine. L'effort de modernisation s'intensifie avec [Rosner](#) nommé directeur en 1974. Il supprime le concours de sortie, fixe les limites d'âge pour l'admission de seize à vingt-trois ans, précise les conditions et les modalités du concours d'entrée. Depuis 1977, le concours d'entrée est devenu un concours à option : le choix est désormais possible entre la formation nouvelle

insistant sur l'improvisation, l'analyse contemporaine des textes classiques, la mise en scène, et la formation traditionnelle qui reste plus attachée à un jeu d'acteur classique.

« La formation nouvelle » distingue l'enseignement donné en première année de l'enseignement donné en deuxième et troisième année. La première année comprend la classe d'un professeur (trois séances de trois heures), des cours de diction, d'entraînement corporel et vocal, de danse et d'escrime, d'histoire du théâtre. En deuxième et troisième année, il y a un cours d'interprétation (trois séances de trois heures) dont l'enseignant est choisi par l'élève ; des cours de diction, d'escrime, de danse, de respiration et de phonation ; enfin, des stages dirigés par des personnalités invitées. La présentation du travail se fait au mois de février. Il n'y a plus de concours de sortie, mais la préparation de scènes s'effectue en juin. Peu à peu, la formation nouvelle mettra en commun les cours de la première à la troisième année.

La « formation traditionnelle » apparaît à la rentrée 1977. Les cours sont communs aux trois années : formation individuelle, travaux pratiques, diction classique, escrime, littérature dramatique, équitation. Deux examens ont lieu en cours d'année : l'un en janvier, l'autre en mai. Le concours de sortie est rétabli pour cette formation.

Réunifier le Conservatoire était l'une des aspirations de Rosner car les élèves étaient beaucoup plus nombreux à choisir la formation nouvelle. Cette réunification fut possible, car les professeurs qui avaient souhaité la scission quittaient le Conservatoire en raison de la limite d'âge ([Delamare](#) en 1981, [Meyer](#) en 1982). Le 22 juin 1982 se déroulait pour quinze concurrents le dernier concours de « formation traditionnelle ».

[Miquel](#) dirige le Conservatoire de 1983 à 1992. Par rapport à son prédécesseur, il pratique une politique de continuité en ce qui concerne le fonctionnement intérieur de l'établissement et ses rapports avec la vie théâtrale en France et à l'étranger. Il intensifie encore la sélection : seuls peuvent se présenter les élèves fournissant une attestation de préparation au concours. Il n'est possible de se présenter que deux fois et non plus trois (900 candidats pour 30 places en 2006). L'âge d'admission se situe entre dix-huit et vingt-quatre ans. Il redéfinit le système scolaire : les cours d'interprétation sont au cœur de l'enseignement, surtout en deuxième année – la première année est considérée comme une propédeutique. Il y a une ouverture plus grande à la diversité des tendances esthétiques et des enseignements et aux techniques nouvelles (création de la classe de la caméra). La mobilité du corps enseignant est souhaitée. Il y a également une ouverture vers l'extérieur (présentation de spectacles au [festival d'Avignon](#) ou à celui de Caracas). Miquel insiste sur l'importance de spectacles complets montés soit par les élèves seuls, soit par les élèves aidés des professeurs. Enfin, une journée d'audition des élèves sortants est réservée en avril aux professionnels du spectacle, employeurs éventuels.

[Bozonnet](#) devient directeur du Conservatoire en janvier 1993 ; il le restera jusqu'en 2001. Le concours d'admission est modifié en 1994. Il s'agit d'un concours à trois tours : les deux premiers restant inchangés, le troisième est constitué par un stage, à l'issue duquel les travaux sont présentés devant le même jury qu'au deuxième tour. Bozonnet conserve les classes d'interprétation qui demeurent le domaine prioritaire et sont désormais ouvertes aux élèves des trois années. Il introduit la notion de « département » : départements Histoire du théâtre/Étude et pratique de la langue, Corps et espace, Cinéma, Musique et voix. Les départements facilitent les relations avec d'autres écoles, notamment le Conservatoire national supérieur de musique, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, la FEMIS (Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son). Par ailleurs, dans le cadre de CulturesFrance (anciennement AFAA, Association française d'action artistique [voir [État et théâtre](#)]) et de la Fondation Roma-Europa, le Conservatoire entretient des liens privilégiés avec les écoles d'art dramatique étrangères : accueil de comédiens étrangers, rencontres d'enseignants, réflexion sur la création européenne d'aujourd'hui. [Stratz](#) (à qui [Mesguich](#) a succédé) a été le directeur du Conservatoire de 2001 à 2007. Sous sa direction, les élèves présentaient leurs travaux plusieurs fois par an.

Les conservatoires municipaux de Paris

Les premiers conservatoires municipaux de Paris ont été créés après la Libération. Ils dépendent de la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris qui les subventionne à 80 %. Chaque arrondissement possède son conservatoire excepté les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements qui sont regroupés au sein du Conservatoire du Centre. Installés d'abord dans les mairies ou dans les écoles, ils sont progressivement réimplantés dans des locaux spécialement construits pour eux.

L'art dramatique est l'une des trois grandes sections d'enseignement artistique (les deux autres étant la musique et la danse), ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans, habitant l'arrondissement. L'inscription au conservatoire est d'environ 200 euros par an. Pour être admis à suivre les cours, il faut avoir réussi un test d'entrée. Les études comprennent trois cycles : un premier cycle de trois ans, un deuxième de deux ans, un troisième d'un an ou classe supérieure. Les deux premiers cycles sont sanctionnés par des examens internes et interconservatoires. On ne peut redoubler que la deuxième

année du premier cycle. À la fin de la troisième année, les élèves non reçus doivent quitter le conservatoire. Les élèves entrent sur concours dans le troisième cycle (classe supérieure) dirigé par Jean Darnel, inspecteur des conservatoires municipaux. L'objectif essentiel des conservatoires municipaux est de former de très bons amateurs grâce à un enseignement sérieux et cohérent en vue d'acquérir une pratique artistique largement maîtrisée. Pour les élèves qui se découvrent une vocation, la classe supérieure leur permet d'envisager une vie professionnelle.

Les conservatoires nationaux de région

Ils sont créés progressivement après la Seconde Guerre mondiale. Chaque conservatoire a une certaine marge de liberté pour déterminer le contenu de son enseignement. La durée des études varie de trois à quatre ans. Les élèves sont admis de seize à dix-huit ans. Un examen de fin d'année permet de passer ou non dans la classe supérieure. Un seul redoublement est possible.

Certains conservatoires, sans être considérés pour cela comme des centres de loisirs, n'ont pas de finalité professionnelle, ils forment ici encore de bons amateurs. En revanche, depuis 1976, la direction du théâtre a pris l'initiative de créer un département professionnel dans certains conservatoires régionaux ; tel est le cas de Bordeaux et de Montpellier. Les élèves sont alors sélectionnés sur concours national et ont un statut d'étudiants. Toutefois, pour que les classes professionnelles fonctionnent bien, il est indispensable qu'elles entretiennent des rapports privilégiés avec un centre dramatique. Il arrive que des élèves, sortis des départements professionnels des conservatoires régionaux, puissent intégrer des Écoles nationales d'art dramatique.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Deux siècles au Conservatoire national d'art dramatique , Monique Sueur..., [Paris] : CNSAD, 1986
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43289279w>

Rédacteur(s)

[A.-M. GOURDON](#)

Éditions Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Institutions et lieux](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : 18^{ème} siècle 19^{ème} siècle 20^{ème} siècle 21^{ème} siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Delannoy Touchard (P.-A.) Rosner (J.) Roger-Ferdinand Delamare (L.) Meyer (J.) Miquel (J.-P.) Bozonnet (M.) Stratz (Cl.) Mesguich (D.) Darnel (J.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-conservatoires>